

Atelier : « Pour une gouvernance alternative des migrations : co-construction entre autorités publiques locales et société civile sur l'accueil des exilé·e·s »

Face à des politiques d'État de plus en plus xénophobes et sécuritaires, les territoires s'organisent pour défendre l'accueil des personnes en exil et avec elles, interpeller les élu·e·s pour faire évoluer les politiques locales de transition écologique et sociale. Des dynamiques entre autorités locales et société civile solidaire sont à l'œuvre à travers le monde et montrent que l'accueil est non seulement nécessaire et possible mais permet également de repenser localement le vivre-ensemble et la démocratie. Nos trois dynamiques collectives travaillent à créer de telles alliances au niveau local. Nous nous réunissons autour de la mise en lien d'initiatives et d'acteurs ainsi qu'autour du partage d'expériences et de ressources. A partir d'initiatives existantes de défense des droits des exilé·e·s portées par les autorités locales et les acteur·ice·s de la société civile, venez échanger sur des perspectives de mobilisations pour penser d'autres politiques locales possibles !

Porteurs d'activités

Collectif pour une Transition Citoyenne

Pacte pour la Transition

Association Nationale des Villes et Territoires Accueillants (ANVITA)

Organisation pour une Citoyenneté Universelle (OCU)

États Généraux des Migrations (EGM)

Intervenant·e·s

Lea Enon-Baron, ANVITA / Paulo Illes, coordinateur OCU / Julie Bideux, CTC et Pacte pour la Transition / Valérie Rosier, Etats Généraux des Migrations

Objectifs

* échanges de savoir-faire et d'expériences* formation pour agir

Documents complémentaires

Les ressources du Pacte pour la Transition : - <https://www.pacte-transition.org/#guide>
<https://www.pactetransition.org/#mesures?preview=poi.5cc6c0ef40bb4ee7403ee0b1>
<https://www.pacte-transition.org/#sorganiser?preview=poi.6017cad690864b7138b45a8>

Les ressources de l'ANVITA <https://www.anvita.fr/> : le site internet en cours de construction : onglet « nos pratiques » , « ressources »

Les ressources des EGM : - Boîte à outils : favoriser l'accueil des personnes exilées dans les communes -

<https://eg-migrations.org/Boite-a-outils-favoriser-l-accueil-des-personnes-exilees-dans-les-communes>

États Généraux des Migrations (eg-migrations.org)

Les livrets des bonnes pratiques de l'OCU : Nos publications - O.C.U. Organisation pour une Citoyenneté universelle

(o-c-u.org) - <https://o-c-u.org/nos-publications/>

Les ressources de l'Alliance Migrations : <https://alliance-migrations.fr/>

Des exemples de collaboration entre autorités locales et société civile pour défendre les droits des personnes en exil

(Page suivante CR de l'atelier).

COMPTE-RENDU DE L'ATELIER UE2021

Avec les EGM, Pacte pour la transition, Anvita et l'OCU

L'atelier présenté par la dynamique formée par les EGM, le Pacte pour la transition, l'OCU et l'ANVITA avait pour objet de partager notre collaboration autour de la mise en lumière de pratiques inspirantes déjà existantes en France et à l'international. Il fut animé par Léa Enon-Baron, coordinatrice de l'ANVITA, Julie Bideux, du CTC, Valérie Rosier des EGM, Paulo Illes et Justine Festjens pour l'OCU et enfin Anna Tagliabue et Solène Delville, volontaires pour Alliance Migrations.

L'atelier a réuni plus de trente personnes, venues avec des attentes variées. Certain.es sont venu.es assister à l'atelier pour découvrir la thématique. D'autres venaient approfondir leurs connaissances et collecter des pratiques inspirantes, tandis qu'une troisième partie des participant.es, déjà très engagé.es sur le thème des migrations, cherchait plutôt à approfondir le sujet et espérait entrevoir des solutions d'actions à l'issue de l'atelier.

Un premier temps de présentation par les intervenant.es des différentes organisations a ouvert les échanges. Le Pacte pour la transition, les EGM, ANVITA et l'OCU ont chacun décrit leurs objectifs respectifs ainsi que leur collaboration et complémentarité.

L'atelier s'est ensuite réparti en quatre sous-ateliers. Les participant.es étaient invité.es à voyager parmi ces quatre groupes et échanger avec les intervenant.es.

Focus Mineur.es Isolé.es : Valérie partageait l'expérience des EGM dans leurs actions menées auprès des élu.es locaux lors des départementales de 2021 concernant la prise en charge des Mineur.es Non Accompagné.es (MNA)

Contexte :

- Le droit des MNA dépend légalement des départements. Les suspicions autour de leur minorité posent beaucoup de problèmes. Ainsi, plusieurs associations ont déposé une saisine devant la Commission des Droits de l'enfant de l'Onu pour attaquer l'État français au sujet de la non-prise en charge des MNA par l'Aide Sociale à l'Enfance et les dérives et mauvais traitements qui en résultent.

Exemples d'actions évoqués :

- Beaucoup de témoignages récoltés par les EGM à travers les Assemblées Locales ont permis que cette saisine s'appuie sur un matériau solide. Cette action a mis en exergue l'importance de la concertation entre les associations et le fait qu'il y avait une grande différence de traitement entre les territoires.
- Meurthe et Moselle, exemple d'une bonne pratique : grâce à une concertation suivie entre associations et le conseil départemental, les situations des MNA sont beaucoup mieux gérées, au cas par cas. Cette collaboration entre les associations et les autorités locales est un exemple inspirant qui peut bénéficier à tous les autres collectifs.
- Puis le débat s'est élargi au sort des personnes exilées en général. D'autres outils ont été créés pour désamorcer la propagande néfaste et mensongère du Rassemblement National lors des dernières élections. Non pas s'opposer frontalement, mais plutôt évoquer une autre approche et vision du monde, fondée sur l'accueil et la rencontre.

- Echanges avec les participant.es :

⇒ Dans certains départements comme le 06, on est déjà membre des EGM. Avec- RESF, on veut voir comment interpellier les centres de formation pour les jeunes majeur.es. On a déjà pu sensibiliser des élu.es grâce aux outils proposés par les EGM, vraiment utiles et pertinents. Proposition : faire signer une pétition à des médecins. Dans le département du 06, une pétition a été envoyée à l'ordre des médecins, mais ils n'ont pas encore signé. Ne serait-il pas pertinent de faire une mobilisation nationale à ce sujet ?

Réponse : N'hésitez pas à aller sur la liste relais de EGM proposer votre initiative, elle pourra ensuite être diffusée aux autres assemblées locales.

- Echanges féconds avec deux représentants des Collectifs de Sans-Papiers (voir plus loin).

- Insistance sur l'importance du réseau formé par des Assemblées locales, des Organisations de défense des Droits humains et des Villes et Territoires Accueillants au niveau national, européen et international, pour valoriser une autre approche des questions migratoires par-delà les frilosités et égoïsmes des Etats Nations.

Co-construction politiques locales en France : Léa et Julie présentaient à travers le travail d'ANVITA et du Pacte pour la transition des exemples de rencontre entre les autorités locales et les mobilisations ou initiatives citoyennes.

Contexte :

- La dynamique ANVITA-PACTE : ANVITA peut transmettre l'expérience avec les élu·es, le Pacte avec celles des initiatives citoyennes. Les collectifs du Pacte ont beaucoup de mesures, l'une d'elles incluait le fait d'adhérer à ANVITA, c'est simple et c'est un cadre favorable pour des politiques ambitieuses.

Exemples d'actions évoqués :

- La Roche-sur-Foron : Un collectif citoyen et associatif et la municipalité organisent des réunions tous les deux mois, il y a donc un réel suivi et une co-construction en matière de politiques d'accueil. Durant ces réunion 45 min sont dédiées à un sujet choisi par les citoyen·nes.
- Exemple de soutien de la part de la municipalité : Grenoble a mis en place des financements, des mises à dispositions de lieux.
- Nantes : Conseil Nantais des Citoyens Étrangers. Beaucoup de limites peuvent être relevées (mise à l'écart, pas représentatif...) mais il permet un espace de reconnaissance des exilé·es, qui a abouti à la création d'un guide d'accueil des nouveaux Nantais·es.
- Lyon et Poitiers ont fait le tour de toutes les associations en faisant des fiches de route. Ces dernières vont être rediscutées tout au long du mandat pour guider les politiques d'accueil.

Echanges avec les participant·es :

⇒ Je vais faire partie à la rentrée d'un conseil de quartier, il y a des centres d'hébergements. Je me demandais comment créer du lien avec les habitants et les élus. Ils sont regroupés dans des centres mais invisibilisés. Je fais partie d'une association le Citym à Caen. Il y a vraiment le souhait d'inclure, on veut s'ouvrir aux personnes étrangères sur le territoire français.

ANVITA : y a d'abord la piste du Conseil de quartier ouvert à tout le monde avec des méthodes d'aller vers. Il y a la question culturelle qui peut marcher, tout ce qui est festif avec

des spectacles, ou d'autres événements fonctionne bien. Il existe aussi des dispositifs où les personnes ne sont pas que bénéficiaires. Montreuil par exemple propose du bénévolat aux personnes exilées. Il y a aussi un budget participatif. Beaucoup de villes s'ouvrent à ça. Il y a pas mal de chose à créer par les décisions et réflexions des habitants.

⇒ C'est quoi un territoire accueillant pour vous ? Et qu'est-ce qui est accueillant pour les migrants ?

ANVITA : C'est une grande question qui nous traverse. Avec le travail des volontaires d'Alliance Migrations, l'accueil, c'est ouvrir l'accès aux droits des services de la ville. Ce sont aussi des mesures contre l'acculturation, changer les récits. Faire également participer les exilé.es dans les politiques publiques. On travaille avec l'IFRI et l'UEE sur la carte de résidence citoyenne, avec une consultation des collectifs sans papiers.

⇒ *Qu'est ce qu'il se passe quand une ville adhérente à ANVITA fait des choses contraires aux valeurs d'accueil ?*

ANVITA : On a trouvé un protocole dans ce cas de figure. Dans un premier temps il y a des sollicitations des associations. Ensuite ANVITA demande un entretien avec la ville concernée, pour approfondir. Car toutes les villes sont critiquées à un moment donné. Ce qui va faire qu'elles sortent d'ANVITA, c'est s'il y a une vraie volonté politique de rejet, contre l'accueil des migrant.es. Parfois, le protocole va très vite car ils viennent se justifier dès qu'il y a une actualité.

PACTE : Pour échanger avec les autorités locales, les élu.es, Il faut savoir trouver le bon curseur. On veut faire plein de choses en tant que citoyen.ne dans un collectif, mais il y a des élu.es très réfractaires. Il faut avoir une certaine finesse, donc il faut un équilibre entre défiance, vouloir tout changer et créer une relation où tout le monde peut aller à son rythme. Il y a aussi la question du rapport de force, même si les élu.es sont ouvert.es parfois il faut mobiliser du monde pour que la parole soit entendue.

Focus à l'international, l'exemple de Sao Paulo : Paolo et Justine, représentant l'OCU, exposaient l'expérience de la ville de Sao Paulo au Brésil en matière d'accueil des migrant.es.

Contexte :

- Il faut situer Sao Paulo dans le contexte de l'Amérique latine. C'est une ville qui a plus de 600 000 migrant.es venant notamment de Haïti et du Venezuela. Sao Paulo possède un rôle politique clef pour le Brésil.

Exemples d'actions, le récit de Paulo Illes :

- Ce qui se passe à Sao Paulo influence souvent le Brésil. Quand Sao Paulo crée une politique publique migratoire, la loi nationale est influencée. Il y a eu un conflit entre la loi Nationale et la loi municipale. La Loi de 2017 en faveur des migrant.es a suivi Sao Paulo. Il faut mettre en avant que les migrant.es de Sao Paulo sont désormais avec des papiers régularisés donc il y a une grande mobilisation. Fernando Haddad, l'opposant à Bolsonaro le maire de Sao Paulo, suite à une organisation des communautés de migrant.es, a ouvert un dialogue. De ce dialogue ont découlé 4 axes : la protection, le plaidoyer, la participation sociale. Cela a permis la création de plein d'outils, de centre pour orienter les migrants, d'un centre d'accueil pour 700 personnes. C'est une initiative très importante car avant ça n'existait pas au Brésil ! Pour avoir l'appui de la société il y a eu une mise en place d'une pédagogie et une campagne de sensibilisation. Par exemple, Il y a beaucoup de violence à Sao Paulo, un dialogue existait déjà

avec le slogan : « il existe de l'amour à Sao Paulo ». A cette campagne de sensibilisation a donc été associé un volet sur la diversité. Après ces 4 ans d'expérimentations il a été intégré un projet de loi approuvé du point de vue législatif qui a permis d'institutionnaliser toutes ces pratiques pour qu'elles ne soient pas altérées par l'alternance politique. Il y a effectivement eu une alternance, avec une droite très dure. Mais la politique migratoire s'est maintenue car les pratiques ont été institutionnalisées. C'est la partie la plus importante : ne pas créer des pratiques de gouvernements temporaires mais une gouvernance de l'accueil permanente. Comment faire des politiques qui résistent aux alternances ? Aujourd'hui, il faut poser ça dans le contexte du Brésil de Bolsonaro, un gouvernement qui persécute les leaders sociaux, les migrant.es. Cela comprend tous les leaders politiques. Notamment le conseil des migrant.es de Sao Paulo, qui sont l'objet de persécutions de la part de Bolsonaro, car ils sont vus comme des résistants.

A Sao Paulo, le gouvernement a créé une aide en faveur des personnes vulnérables durant la pandémie. Pour y avoir accès, il faut s'enregistrer sur une page du gouvernement, et les personnes migrantes ne remplissaient pas les critères. Le conseil des migrants de Sao Paulo a obtenu les changements des critères, et cette aide est finalement devenue universelle. Tous les migrant.es qui se sont enregistré.es ont eu une aide pendant le contexte de la pandémie, environ l'équivalent de 100 EUR (suffisant au Brésil). Cela montre comment la lutte des personnes migrantes a permis un changement politique. Grâce à cette lutte, malgré Bolsonaro, c'est l'un des seuls pays qui a créé un dispositif universel durant la pandémie.

Echanges avec les participant.es :

⇒ *Quel est le moyen de diffuser le mouvement de San Paolo internationalement ? Cela pourrait inspirer et aider.*

- Il y a une dynamique, une volonté du mouvement de s'intégrer aux luttes des mouvements européens. Espacio sin fronteiras travaille aussi avec les diasporas en Europe. Intérêt de travailler avec d'autres diasporas. L'espace clef c'est le FSEM (Forum Social des Migrations). En 2021, le Portugal a accueilli 13000 représentant.es d'organisations de la société civile du monde entier. Il y a eu cette année le forum européen, africain et sud-américain. Cette dynamique deviendrait plus forte avec la participation des migrant.es eux-mêmes. C'est la vocation de l'OCU, de porter ces luttes internationalement. Ça pourrait être intéressant d'organiser des webinaires.

Vers un socle commun des territoires, exemples inspirants de co-construction en Europe : Solène et Anna ont partagé leurs travaux réalisés lors de leur volontariat à Montreuil et Palerme pour Alliance Migrations afin de donner des pistes de pratiques concrètes menées conjointement entre les autorités locales et la société civile.

Contexte :

- Anna Tagliabue et Solène Delville ont été volontaires pour l'Alliance Migrations pendant 5 mois. Au total, 5 volontaires sont partis sur 5 territoires. Ces villes ont été choisies car elles étaient médiatisées pour leurs actions en faveur de l'accueil ou pour des mobilisations fortes sur le territoire. L'objectif était de mettre en lumière les coopérations, les échanges et les partenariats entre société civile et autorités locale. Anna a intégré l'association *Arci e porco rosso* de Palerme tandis que Solène s'est rapprochée de *La Maison Ouverte* depuis 1970, qui réunit plusieurs associations et collectifs militants. Avec cet ancrage local, ce fut un bon moyen pour intégrer les villes étudiées et explorer une diversité d'acteur.s. Elles ont cherché à comprendre les contextes des villes, les dynamiques de chaque territoire. L'étude n'est pas exhaustive, il s'agit de valoriser des pratiques de coopération entre société civile et autorités

locales au regard des critères de politiques publiques inclusives et pérennes. Il ne s'agit pas de figer ni d'idéaliser.

Exemples et recommandations d'actions.

En comparant les villes étudiées, 3 axes ont été dégagés :

- 1^{er} axe : L'importance de travailler les narrations sur les migrant.es. Le récit dominant est souvent criminalisant, insécurisant, avec une approche urgentiste des migrations, qui renvoie à une situation de crise. Parfois, il faut voir les migrations comme un phénomène constant, invariable, comme à Palerme, qui est une ville frontière. Il faut historiciser les migrations. A Lisbonne, par exemple, il y a un dispositif sur l'esclavage.
- 2^e axe : Un travail pour l'accès aux droits, à partir d'un travail de collaboration avec tous les acteurs, afin que l'accès soit pérenne. Il y a une dynamique différente selon les villes. A Montreuil il existe une permanence d'écrivains publics accompagné d'un travail de coordination de travaux socio linguistiques afin de coordonner une politique d'accès aux ateliers de français. A Palerme a été observé un projet d'accompagnement holistique d'accès au logement : les institutions et association travail main dans la main sur différentes dimensions de l'accueil en passant par l'éducation, la santé, etc, jusqu'au logement pérenne. Il y a aussi des projets co-construction avec les néo majeur.es MNA.
- 3^e axe : Mobilisation des exilé.es, les collectifs sans papiers, pour sortir de cette vision misérabiliste. Il y a par exemple les conseils consultatifs (avec les limites évoquées précédemment lors de l'Atelier ANVITA-PACTE). Ce sont souvent des associations qui sont représentées lors de ces conseils. Cependant, à Palerme, ce sont des personnes individuelles. L'existence de ces conseils fait surgir des questions importantes : Est-ce nécessaire de créer des organes isolés avec un risque de mise à l'écart des personnes exilées, ou est-ce une étape nécessaire pour leur donner une place.

Echanges avec les participant.es :

⇒ *Les permanences juridiques doivent former des demandeurs d'asiles pour aider les autres les camarades. Ya des foyers avec parfois 400 personnes et si y a un camarade qui peut aider dans le foyer ce serait bien. A Montreuil il y a beaucoup de foyers mais il n'y a pas beaucoup de lutte. Il faut créer des systèmes qui font que les gens nous rejoignent et qu'ils puissent être autonomes et apporter leurs expertises.*

Conclusion collective et perspectives de l'atelier :

- Organiser les Assises des territoires accueillants
- Grande campagne de régularisation des sans-papiers. La grande Marche des sans papiers n'a pas eu les échos escomptés. Un travail de communication sur cette Grande Marche est nécessaire. Il serait utile de soutenir communément les collectifs sans-papiers ainsi que de réunir les films réalisés à cette occasion.
- Créer un contact fort avec les acteurs présents lors de cet atelier, comme les absents. C'est le meilleur moyen pour mettre en œuvre des actions, créer, discuter et maintenir le contact. Il faut une coordination solide.

- Les collectifs sans papier de Montreuil et 75 annoncent la sortie d'un film en 2022 : « Voyage en terre étrangère ».